



REUNION ORDINAIRE DU BUREAU DE L'ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES (ABCA)

(Dakar, Sénégal, le 13 février 2020)

LISTE DES DECISIONS

Le Bureau de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) a tenu sa 1^{ère} réunion ordinaire de l'année, le 13 février 2020, à Dakar, au Sénégal, au Siège de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

La rencontre, qui a enregistré la participation de onze (11) Banques Centrales membres du Bureau et de la Commission de l'Union Africaine (CUA), a été présidée par l'Honorable RWANGOMBWA John, Président de l'ABCA, Gouverneur de la National Bank of Rwanda.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par l'allocation du Professeur Victor Harison, Commissaire chargé des Affaires Economiques à la CUA et le discours d'ouverture du Président de l'ABCA.

La réunion du Bureau a examiné, entre autres, la mise en œuvre des décisions prises par le Conseil des Gouverneurs lors de sa 42^e réunion ordinaire, tenue le 1^{er} août 2019, à Kigali, au Rwanda. A cet égard, le Bureau a :

1. pris note de l'adoption du rapport du Symposium soumis préalablement aux Banques Centrales membres pour recueillir leurs observations, qui ont été prises en compte dans le rapport. Le Bureau a instruit le Secrétaire Exécutif de l'ABCA de parapher et de signer les versions définitives des rapports à l'avenir, avant de les envoyer aux banques centrales membres. En outre, le Bureau a demandé que les versions définitives des rapports du Symposium résumant les principales questions et recommandations du Symposium au lieu de retracer les détails des présentations ;
2. pris note de l'adoption du rapport de la 42^e réunion ordinaire du Conseil des Gouverneurs intégrant les observations des banques centrales membres. À l'avenir, le rapport final devrait être paraphé et signé par le Secrétaire Exécutif avant d'être envoyé aux Banques Centrales membres ;
3. noté l'état de mise en œuvre des décisions prises par le Conseil des Gouverneurs du 1^{er} août 2019, à Kigali, et félicité le Secrétariat de l'ABCA pour le taux de mise en œuvre des décisions de 85% ;
4. intruit le Secrétariat de l'ABCA de transmettre le projet de Statuts et la structure proposée de l'Institut Monétaire Africain (IMA) aux banques centrales membres pour observations. Les commentaires recueillis par le Secrétariat de l'ABCA devraient être

harmonisés et envoyés à la CUA pour prise en compte dans les documents. Afin d'examiner les documents, la CUA est invitée à convoquer une réunion d'ici fin juin 2020, à laquelle participeront également des experts des banques centrales de l'ABCA qui sont membres du Bureau, de la Central Bank of Nigeria (auteurs des documents) et du Secrétariat de l'ABCA. Les documents révisés issus de la réunion seront ensuite soumis au Conseil des Gouverneurs de l'ABCA pour approbation lors de sa session d'août 2020 et présentés à la réunion du Comité Technique Spécialisé (CTS) de l'UA sur les Finances, les Affaires Monétaires, la Planification économique et l'Intégration en mars 2021 ;

5. demandé à la CUA de retirer le projet de Statuts et le document proposant la structure de l'IMA du projet d'ordre du jour de la réunion du CTS de mars 2020. Durant cette réunion, la CUA ne ferait que donner l'information selon laquelle les travaux sont en cours ;
6. pris note des résultats obtenus dans la mise en œuvre du Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA) et a encouragé les Etats membres à poursuivre leurs efforts afin d'améliorer les performances des pays pour le renforcement du processus d'intégration monétaire et économique sur le continent. Le Bureau a également invité les pays qui ne sont pas sur la voie de la convergence à poursuivre/initier les réformes structurelles visant à accélérer la transformation de leurs économies, en vue de renforcer leur résilience aux chocs exogènes. Pour cela, le Bureau a encouragé les banques centrales membres à promouvoir une communication étroite avec les autorités budgétaires en vue d'améliorer l'appropriation et les performances en matière de respect des critères de convergence, sans porter préjudice à l'indépendance des Banques Centrales ;
7. demandé qu'à l'avenir, le rapport comprenne une évaluation qualitative du suivi des activités liées à la création de la Banque Centrale Africaine aux niveaux continental et sous-régional, en attendant la création de l'Institut Monétaire Africain qui pilotera le processus de suivi de la mise en œuvre du PCMA ;
8. examiné et approuvé les Termes de Référence (TDR) du projet portant sur l'élaboration d'un cadre d'intégration inter-régionale des systèmes de paiement et d'une stratégie inter-régionale d'intégration des paiements par téléphonie mobile, prenant en compte les observations des banques centrales membres, afin de permettre la mise en œuvre du projet. En outre, le Bureau en informera le Conseil des Gouverneurs lors de sa réunion d'août 2020 ;
9. sélectionné les sous-thèmes ci-après pour le premier Séminaire Continental de l'année 2020 sur le thème : « *Envois de fonds des travailleurs migrants, fluctuations des taux de change et gestion des réserves de change : opportunités de financement pour l'Afrique et implications pour les banques centrales africaines* » :
 - a) Contribution des envois de fonds des migrants à l'amélioration du financement du développement en Afrique ;
 - b) Exploiter les Fintech pour une meilleure efficacité et conformité sur le marché des transferts de fonds ;
 - c) Fluctuations des taux de change et consolidation des réserves de change en Afrique.



10. sélectionné les sous-thèmes ci-après pour le deuxième Séminaire Continental de l'année 2020 sur le thème : « *Niveau élevé des prêts non performants en Afrique : déterminants et implications pour la stabilité financière et l'économie réelle dans la région* » :
- a) Augmentation des prêts bancaires non performants en Afrique : état des lieux et impact sur la stabilité financière ;
 - b) Interaction entre les prêts non performants (PNP) et l'inclusion financière ;
 - c) Résolution des prêts non performants : quelles stratégies pour les banques centrales africaines ?
11. sélectionné les sous-thèmes ci-après pour le Symposium de l'année 2020 sur le thème : « *Rôle des banques centrales africaines dans la transition vers l'économie numérique et l'inclusion financière* »:
- a) Le rôle des FinTech dans la promotion de l'inclusion financière et le développement en Afrique ;
 - b) Révolution de la technologie mobile : quelles implications pour l'inclusion financière ? ;
 - c) L'avènement de l'économie numérique : positionnement stratégique, défis et implications sur le mandat de réglementation des banques centrales africaines.
12. pris note des présentations faites par les Présidents des Groupes de Travail de la Communauté des Superviseurs Bancaires Africains (CSBA) sur leurs activités. Le Bureau a également demandé aux Groupes de Travail de modifier leurs termes de référence en y incluant les activités relatives à la FinTech et à la Cybersécurité, en vue de les soumettre aux réunions de la CSBA, pour examen, et au Conseil des Gouverneurs, pour approbation. Le Bureau a approuvé le programme de travail de la CSBA pour la période 2020-2022 et a autorisé la mise en œuvre des activités prévues pour 2020, en attendant l'adoption du programme de travail triennal de la CSBA par le Conseil des Gouverneurs en août 2020. En outre, le Bureau a remercié Le Partenariat pour la Finance au Service de l'Afrique (MFW4A) pour l'assistance apportée dans le cadre de l'élaboration du programme de travail de la CSBA pour la période 2020-2022 ;
13. examiné différentes propositions d'agencement des Réunions Annuelles de l'ABCA et sélectionné l'option qui consiste à augmenter le nombre de jours de 5 à 6.
- Jours 1 et 2 : réunion du Comité Technique du Bureau ;
 - Jour 3 : finalisation du rapport avant sa publication sur le site web de l'ABCA à midi ;
 - Jour 4 : réunion du Bureau ;
 - Jour 5 : Symposium,
 - Jour 6 : réunion du Conseil des Gouverneurs.



14. décidé de modifier l'agencement des réunions du Bureau de l'ABCA en février, en augmentant le nombre de jours de 3 à 4.
 - Jours 1 et 2 : réunion du Comité Technique du Bureau ;
 - Jour 3 : finalisation du rapport avant sa publication sur le site web de l'ABCA à midi ;
 - Jour 4 : réunion du Bureau.
15. approuvé les propositions d'amendement des Statuts de l'ABCA pour y inclure des dispositions relatives aux termes et conditions d'octroi du statut d'observateur et demandé au Secrétariat de l'ABCA de soumettre les Statuts révisés au Conseil des Gouverneurs lors de sa prochaine réunion pour adoption ;
16. pris note des commentaires des Communautés Economiques Régionales (CER) sur le soutien des critères de convergence macroéconomique du Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA) et la nécessité de parvenir à un consensus sur les critères à utiliser. Le Bureau a également noté la recommandation selon laquelle la CUA, l'ABCA et les CER devraient continuer de travailler en étroite collaboration afin d'assurer l'harmonisation et l'alignement des critères de convergence macroéconomique des CER sur le PCMA et son calendrier, ainsi que la nécessité de rendre l'IMA opérationnel pour piloter le processus de création de la Banque Centrale Africaine. Un cadre bien défini de coordination et un chronogramme de travail entre l'ABCA, la CUA et les CER devraient être élaborés ;
17. noté l'état des contributions au budget 2020 de l'ABCA et demandé que le Secrétariat de l'ABCA envoie des rappels aux Banques Centrales membres qui n'ont pas encore payé leurs contributions, avec copie aux Présidents respectifs de leurs sous-régions ;
18. pris note des informations fournies par la sous-région de l'Afrique centrale sur la désignation du Gouverneur de la Banque Centrale du Congo comme Vice-Président de l'ABCA. Les prochaines Réunions Annuelles se tiendront du 23 au 28 août 2020 à Kinshasa, en République Démocratique du Congo (RDC) ;
19. demandé aux Banques Centrales membres de l'Association de participer aux réunions du Comité Technique Spécialisé sur les Finances, les Affaires Monétaires, la Planification Economique et l'Intégration de la Commission de l'Union Africaine, prévues en Mars 2020, à Accra au Ghana, en raison de leur importance pour l'ABCA ;
20. pris note de l'organisation de l'atelier sur la convergence dans l'Union Européenne et dans la zone Euro et le rapport de convergence de la Banque Centrale Européenne (BCE), dans le cadre des activités prévues entre la BCE et l'ABCA. Le Bureau a également noté la formation sur les techniques d'estimation, d'analyse et de régression bayésienne (BEAR) de la BCE qui se tiendra à Dakar dans les prochains mois et a encouragé l'ABCA à poursuivre la coopération fructueuse avec la BCE ;
21. suivi la présentation faite par Genesis Analytics sur les services bancaires basés dans le nuage (cloud-based) et demandé que le rapport de recherche sur cette thématique soit transmis au Secrétariat de l'ABCA, en vue de sa soumission aux banques centrales membres de l'ABCA pour observations ;
22. suivi la présentation faite par la Banque Africaine de Développement (BAD) portant sur la communication d'informations sur les risques climatiques, et encouragé la BAD

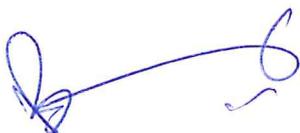


et le Secrétariat de l'ABCA à trouver des moyens pratiques pour poursuivre une coopération fructueuse ;

23. décidé que toute institution souhaitant faire une présentation aux réunions du Bureau et du Conseil des Gouverneurs devrait faire parvenir sa présentation au Secrétariat au moins deux semaines avant la date des réunions.

A l'issue de la réunion, les Gouverneurs ont exprimé leur profonde gratitude au Président de la République du Sénégal ainsi qu'au Gouverneur Tiemoko Meyliet KONE et au personnel de la BCEAO pour la chaleureuse hospitalité et les dispositions prises pour l'organisation de la rencontre.

Fait à Dakar, le 13 février 2020



Hon. RWANGOMBWA John

Président de l'Association des Banques Centrales Africaines

Gouverneur

National Bank of Rwanda